

Canadiens et on avait présenté un mémoire rédigé à l'intention du comité conjoint par le ministère des Finances. Je demande aux honorables députés de relire ce témoignage. Il y a à peu près autant de ressemblance entre ce témoignage et le régime actuel qu'entre le régime actuel et le premier qu'on a soumis à la Chambre. M. Mitchell Sharp a déclaré:

La caractéristique principale d'un financement «au fur et à mesure» réside en ceci que ceux qui travaillent paient le coût des pensions versées à ceux qui sont à la retraite. En somme, un mode de financement semblable consiste à répartir le coût annuel des pensions sur l'ensemble de la population d'une façon qui est considérée comme convenable. En d'autres termes, c'est essentiellement un problème d'impôt, même si le système est «contributoire» car, en définitive, il est financé en tout ou en partie par un impôt spécial ou par une contribution.

Il parle ensuite du régime des droits différés. Le plus intéressant, à ce sujet, c'est que parmi les témoins convoqués par le comité, on retrouve le secrétaire d'État actuel (M. Lamontagne) en personne. Il avait alors témoigné et avait donné son opinion sur différentes questions. C'est intéressant. Il s'agit du secrétaire d'État, monsieur l'Orateur; celui qui, à maintes reprises, a critiqué nos budgets déficitaires, résultant de l'aide supplémentaire accordée aux provinces. Or, qu'a-t-il dit lorsqu'il a témoigné au Parlement? Ainsi que l'atteste la page 1041 des Procès-verbaux et témoignages, il aurait affirmé ceci—je parle toujours du professeur Lamontagne:

D. Pour fins générales de taxation. Cela permet donc de dire que les taxes aujourd'hui exigées de nous sont excessives et ne sont pas nécessaires au revenu général du pays?

R. Oui.

Juste avant la réponse à cette question, on trouve le passage suivant:

D. Voulez-vous dire que vous réduiriez l'impôt actuel sur le revenu?

R. Oui, pour fins générales de taxation.

C'était alors l'économiste qui parlait, et non le politicien. Un peu plus loin, le témoignage devient encore plus intéressant lorsqu'il expose, d'une façon générale, ses concepts de l'économie. Je me demande s'il a jamais suggéré certaines choses au premier ministre, et aux membres du gouvernement?

D. Vous dites que vous les réduiriez? Supposons que le pays continue de prélever les revenus qu'il perçoit maintenant pour ses dépenses nécessaires, voulez-vous dire que nous devrions réduire ces dépenses?

Et voici la réponse:

Non pas réduire nos dépenses...

Sur ce point, le gouvernement s'est certainement montré fidèle au point de vue du Lamontagne de 1950. Nos dépenses n'ont pas di-

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

minué; elles ont même augmenté de plusieurs centaines de millions de dollars.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Je le signale au gouvernement. Il a dit: «Ne pas réduire nos dépenses»; assurément, le gouvernement a bien profité de la leçon; point n'était besoin que le secrétaire d'État lui donne ce conseil. Voici le passage suivant de sa réponse:

...mais je n'ai pas foi en un budget équilibré...

Voilà qui est intéressant. N'oublions pas que c'est un ministre du gouvernement actuel qui parle. Nous commençons maintenant à comprendre pourquoi on ne parle plus d'équilibre budgétaire et que ce sujet ne préoccupe plus le gouvernement. Le ministre a ensuite déclaré:

...et je pense que nous aurons des déficits à l'avenir.

Ces prédictions du secrétaire d'État, qui était alors le professeur Lamontagne, étaient beaucoup plus conformes aux faits et bien plus vraies que celles du ministre des Finances (M. Gordon), dans l'ouvrage intitulé «Troubled Canada». Comme en fait foi la page 1,042, on a posé un peu plus tard au professeur Lamontagne la question suivante:

Quand vous parlez de réduire les taux de l'impôt sur le revenu, vous tenez compte du fait que nous dépensons aujourd'hui environ 100 millions de dollars pour les pensions de vieillesse, et vous voulez dire que nous devrions cesser de prendre cette somme dans notre budget général de dépenses, établir une taxe de sécurité sociale, puis réduire d'autant l'impôt sur le revenu, le réduire d'un montant égal à cette taxation de 100 millions?

Voici ce qu'il a répondu:

Non pas nécessairement, mais c'est là une autre question.

Puis on lui a demandé:

Étant donné ce que vous avez dit au sujet de l'équilibre du budget?

R. Non, je ne suis pas en faveur d'un budget équilibré.

La réponse est des plus intéressantes. Je recommande que, lorsqu'il sera question du financement du nouveau régime de sécurité sociale, M. Lamontagne soit invité à témoigner et qu'on donne suite à l'opinion qu'il a exprimée à titre de spécialiste, et selon laquelle il est temps de réduire l'impôt sur le revenu, que le budget soit équilibré ou non, car, avant de se lancer dans la politique, il a déclaré, en qualité d'économiste, qu'il ne croyait pas aux budgets équilibrés. (*Applaudissements*)

Que dire du présent régime?

Une voix: Il abolirait aussi la taxe de vente.